

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 18 juin 2026 à 18h30

L'an deux mille vingt-six le dix-huit juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire

Présents : ALVARO Marie-Michèle, BRUN Michel, MAILLE Evelyne, ALTERSITZ Gilles, BROTONS Marc, RAUZY Adeline, MEJEAN Didier, BOUTET Elisabeth, CANAL Bernard,

Représentées : PAIHLES Corinne donne procuration à MEJEAN Didier,
HERLEMANN Virgine donne procuration à RAUZY Adeline

Quorum atteint. Secrétaire : MAILLE Evelyne

1°) Approbation procès-verbaux des conseils municipaux du 23 avril et 5 juin :

Les procès-verbaux des séances du 23 avril et 5 juin 2026 sont approuvés. Vote : 11 pour

2°) Retrait délibération indemnités de fonction conseiller municipal délégué :

Mme le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de retirer la délibération 2026210315 sur les indemnités de fonction conseiller municipal délégué, en effet cette délibération a été rédigée en omettant de joindre le tableau annexe récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal comme la loi l'exige. Vote : 11 Pour

3°) Indemnités de fonction conseiller municipal délégué :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide et avec effet au 21 mars 2026 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseiller délégué :
6 % de l'indice 1027 (soit 246.63 € brut mensuel) Vote : 11 pour

4°) Désignation délégué commission révision listes électorales :

Après avoir entendu les explications de Mme le Maire sur la commission de contrôle des listes électorales, à savoir :

- Membres élus pour 6 ans
- Composition de la commission : un conseiller municipal de la commune, un délégué de l'administration désigné par le représentant de l'État, un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.
- Rôle de la commission : Examen des recours administratifs formés par l'électeur, s'assurer de la régularité de la liste électorale entre le 24ème et le 21ème jour avant chaque scrutin ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Monsieur BROTONS Marc est désigné délégué de la commission révision listes électorales.

5°) Questions diverses :

14 juillet : Une soirée sera organisée le 13 juillet. Buffet froid/chaud, animation par M'Event'S. Inscriptions et paiements en mairie jusqu'au 8 juillet. Tarif : Adultes : 13 € Gratuit pour les + de 70 ans et les - de 18 ans. Extérieurs : 26 €

Marché nocturne du 22 juillet : 13 exposants participeront au marché nocturne du mercredi 22 juillet.

Courrier de M. LUCAS : M. LUCAS demande à pouvoir puiser de l'eau au trou de la Dame. Le conseil municipal l'autorise à puiser de l'eau.

Projet antenne Orange : Une réunion publique sera organisée fin juillet.

Séance levée à 20h45